**Auto consommation la quasi totalité de nos clients actuels on se mode:**

Nous vous proposons d’étudier avec vous vos besoins énergétique afin de maitriser votre facture d’électricité. L’autoconsommation vous permet de consommer votre électricité instantanément grâce à la production de votre installation photovoltaïque. Il est possible de stocker l’électricité produite pour  l’utiliser durant la nuit ou vendre le surplus de production à EDF. Grâce à cette démarche vous consommez votre énergie de manière écologique ce qui permettra aux générations futur de se développer dans un environnement plus sain. Nous vous accompagnons dans les démarches administratives tout au long de votre projet.

**Vente totale de l’électricité :**

 Cela vous permet de bénéficier d’un revenu supplémentaire grâce à votre production photovoltaïque durant 20 ans. Le prix du rachat de votre électricité est fixé lors de l’acceptation de votre demande de raccordement,  cependant le prix peut varier à la hausse et non à la baisse.

**Audit installation :**
Effectuer un audit des équipements techniques vise en priorité à s’assurer que les installations ne présentent aucun risque pour les usagers, mais également à contrôler les performances des appareils et à apporter conseils et recommandations d’usage, à partir de ce retour terrain nous allons réaliser une étude listant les principales anomalies rencontrées.

**Suivi technique et administratif :**
Le suivi de bon fonctionnement d'une installation photovoltaïque est indispensable pour plusieurs raisons. Il permet tout d'abord de renforcer la sureté de fonctionnement en détectant ou en anticipant des dégradations de matériel qui pourrait nuire à la sécurité de l'installation.
Il permet également de détecter rapidement un dysfonctionnement et son origine et de le traiter rapidement afin de limiter les pertes de production.
Enfin il permet de valider les études de production réalisées pendant la phase projet de l'installation.

**Suivi administratif :**
Lors de la construction d’une installation photovoltaïque les démarches administratives sont importante c’est pourquoi Artemis concept vous accompagne durant toutes vos démarches et pendant la durée de votre installation.

**Suivi en direct de votre production :**
Aujourd’hui avec votre smartphone, ce système vous permet de suivre en direct votre production d’électricité. Grâce à ce qu’on appelle un monitoring votre suivi de production est accessible 7/7 jours et 24h/24h en instantané, nous aurons donc accès à votre monitoring ce qui nous permettra de pouvoir détecter nous même les anomalies que peut rencontrer votre installation.

**Prenez contact avec nous pour plus d’informations**